

<https://www.arrigny.fr/spip.php?article25>



Arrigny-les-Petites Côtes

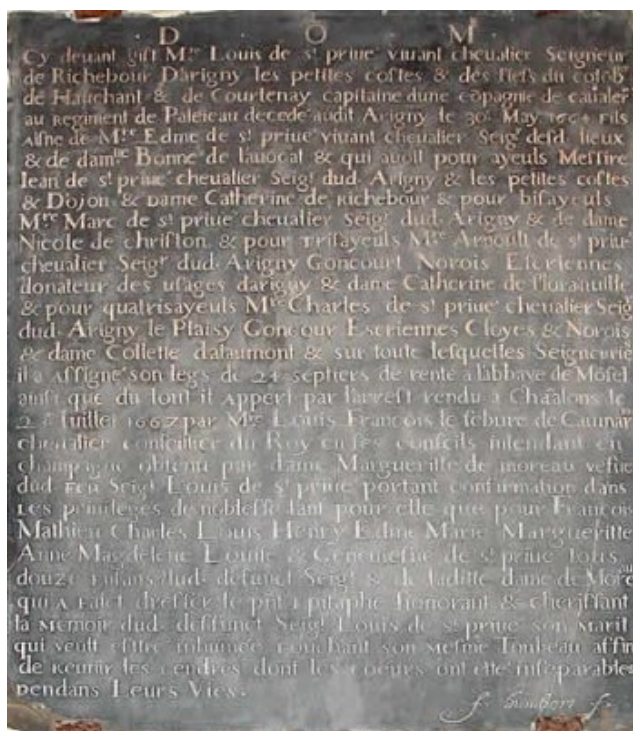
- 5 - L'histoire locale -

Date de mise en ligne : lundi 27 octobre 2008

Copyright © La commune d'Arrigny, département de la Marne, près du lac
du Der - Tous droits réservés

-----Pourquoi les "Petites-Côtes ? » Parce que, à quatre lieues et demie de Vitry, au midy, le sieur de Saint-Privé est "a part" dans la seigneurie de cette terre pour 1/7ème.

-----**Le sieur de Saint-Privé ?** Voici la photo de la belle dalle gravée dans le choeur de l'église d'Arrigny. Il convient de constater que le "vieux français" est encore à déchiffrer.



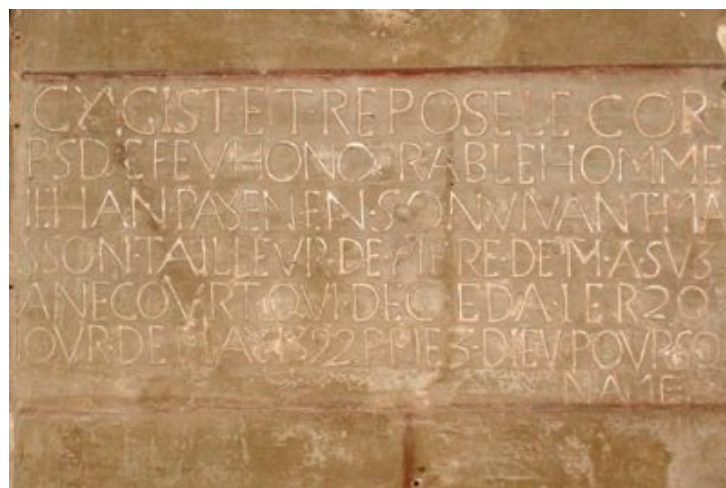
[Généalogie des seigneurs d'Arrigny](#)
réalisée par Jean Yves Loppin
et publiée sur www.geneanet.

Voici également le blason de ce seigneur



Saint-Privé.

-----Avant d'aller plus loin, revenons sur cette épitaphe qui se trouve sur le pilier gauche de l'église :



*CY GIST ET REPOSE LE COR
PS DE FEV HONORABLE HOMM
E JEHAN PAYEN (*) EN SON VIVANT MA
SSON TAILLEUR DE PIERRE DEM A SVZ
ANECOVRT QVI DECEDA LER 20e
JOVR DE MAY 1392 PRIEZ DIEU POVR SO
NAME*

-----(*) Enfin, un nom, celui d'un artisan, d'un homme du peuple, de ce peuple tellement anonyme dans l'Histoire de France. Sur une petite hauteur, à l'abri des inondations, il édifie la première partie de l'église d'Arrigny, au sein de ce qui, à l'époque, est réellement le village. En effet, "la baronnie de Larzicourt, membre du duché de Montmorency, appartenant à Monsieur le Duc de Piney-Luxembourg, repose sur la rivière de la Marne, et une petite partie, sur la rivière de Blaise " pour d'évidentes raisons de profits multiples ; bonnes terres à pâturages, pour gros nourry de bestiaux ", moulins à eau dans la rue sur Blaise appartenant "aux jésuites de Rheims", moulin de l'Epicier appartenant au sieur Bourlon, comme ayant épousé la fille de l'héritière des Saint-Privé, et encore la Cerise du Petit-Saint-Jacques... Des droits de passage existaient encore après la révolution, et c'était un plus : 260 F par an pour tous les habitants étaient payés par la commune au passeur de la rivière Marne.

-----De ce fait, Arrigny avait pour frontière, en gros, la rue des Couturiers. A gauche, en montant, c'était Larzicourt !

-----Regroupons-nous alors, autour de l'église, celle d'Arrigny-les-Petites Côtes, qui très endommagée en 1592, fut rebâtie en 1637.



-----D'après "l'Histoire du Grand Der, de nos villages, de nos églises" de Monsieur Corbet :

-----"C'est sans doute à cette époque que l'on édifia, en pans de bois et torchis, la nef de trois travées flanquée de collatéraux, la chapelle latérale sur le choeur et la sacristie.

-----Le sanctuaire, formé d'une travée droite et d'une abside polygonale simplement plafonnées et les grandes arcades en plein cintre de la dernière travée de la nef, portées par des piles carrées munies d'une imposte décorée datent de la période romane.

-----A l'extérieur, un porche bas donne accès à la nef. Une flèche d'ardoises domine sur la troisième travée de la nef".

-----Monsieur de Saint-Privé, comme tous les seigneurs de l'époque a une lignée très complexe dans la mesure où, seigneurs d'un village, les seigneurs le sont aussi pour des parts plus ou moins importantes, des villages voisins. Fin XVIème siècle, début XVIIème, il réside dans son château d'Arrigny, situé dans la plaine en direction de Saint-Rémy.

-----La dernière descendante de cette lignée, épousera le sieur Jacquinet de Chavanges.

-----" 1er Le sieur Jacquinet de Chavanges, valet de chiens, par son mariage avec demoiselle Geneviève de Saint-Privé, fille et seule héritière de M. Henry de Saint-Privé du Haut champ, chevalier.

-----2ème Le sieur Bourlon d'Héronville comme acquéreur du sieur Joseph de Saint-Privé, chevalier pour 1/8ème.
"

A suivre : [Puissance de l'église autrefois](#)